

Vaires-sur-Marne, le 5 mai 2025

Maison des sports de pagaie – 2 Chemin de la Victoire
77 360 Vaires-sur-Marne

Tel. +33 (0)1 45 11 08 50

Email. ffck@ffck.org

www.ffck.org

Nos réf : MV/PM/2025-038

Destinataires :
Sportifs de haut-niveau éligibles à la CAHN

Objet : Information du processus électoral et appel à candidatures – Elections des postes vacants de la CAHN des 5 et 6 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Le samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025, les athlètes en liste ministérielle de haut-niveau en 2025 seront amenés à voter pour les postes vacants au sein de la Commission des athlètes de haut-niveau (CAHN). Ayant été athlète de haut-niveau sur les deux dernières olympiades (à savoir l'olympiade en cours et la précédente), et respectant les conditions des articles S – 2.1.1.1, S – 2.2.1.1, S – 2.8.2 des Statuts fédéraux et A9 – 4.3 de l'annexe 9 au Règlement Intérieur de la FFCK, vous êtes donc éligible pour être membre au sein de cette CAHN.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- 2 athlètes (1 homme et 1 femme) représentant le kayak-polo,
- 2 athlètes (1 homme et 1 femme) représentant le marathon (de nouvelle discipline de haut-niveau à partir de 2025),
- 2 athlètes freestyle,
- 1 athlète homme représentant le paracanoë,
- 1 athlète femme représentant la course en ligne,
- 1 athlète femme représentant le slalom.

Néanmoins, aucun athlète n'étant en liste ministérielle de haut-niveau pour le marathon en 2025, il ne pourra pas être procédé à l'élection concernant les athlètes de cette discipline.

Je vous prie de trouver ci-joint une notice explicative sur le déroulement de cette élection, ainsi qu'un appel à candidature pour intégrer cette Commission. Les candidats et candidates devront faire part de leur candidature à l'aide du formulaire ci-joint au plus tard le **6 juin 2025 à 23 heures**, par lettre recommandée avec avis de réception adressée au siège de la FFCK – 2 Chemin de la Victoire, 77360 Vaires-sur-Marne (cachet de la poste faisant foi).

Par ailleurs, vous trouverez également ci-joint les listes du corps électoral et du corps éligible pour cette élection.

Après avis de la commission de surveillance électoral de la FFCK, les listes de candidatures officielles seront diffusées sur notre site internet et auprès des athlètes membres du corps électoral.

Je reste à votre disposition, ainsi que les services de la Fédération à l'adresse juridique@ffck.org, pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

Maryse VISEUR
Secrétaire Générale